

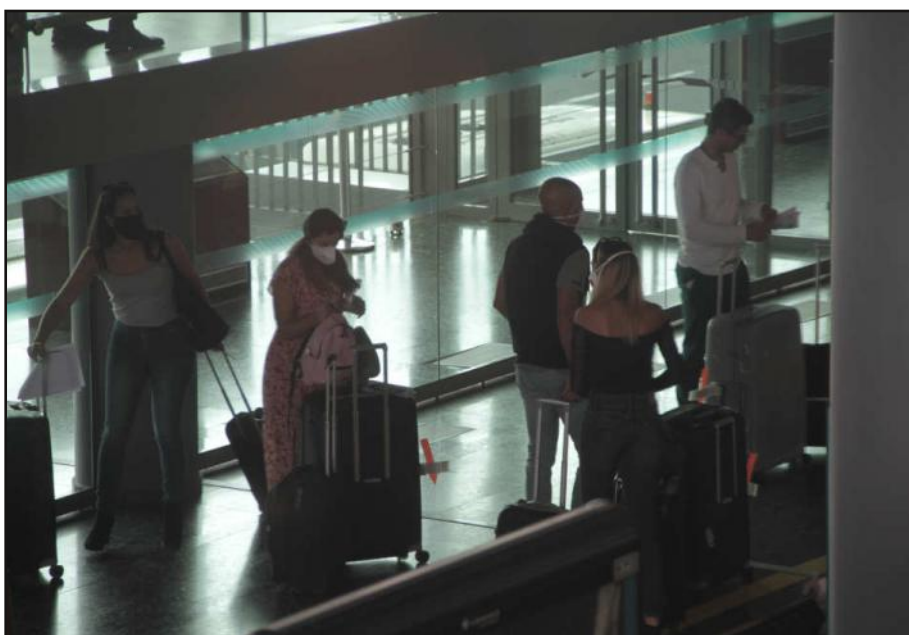
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19518 - 75ÈME ANNÉE

Déconfinement par territoire : application de la différenciation ?

Adaptation du déconfinement : qui va décider à La Réunion ?



La quarantaine est imposée à tout arrivant. Cette mesure sera-t-elle remise en cause par le déconfinement? Qui va décider?

Le choix d'aller vers une application différenciée du déconfinement en fonction de la situation de chaque territoire amène donc à des adaptations. Les forces vives de La Réunion peuvent contribuer à la réflexion afin d'anticiper les adaptations nécessaires. La cellule de large concertation proposée par le PCR peut être le lieu d'une construction partagée de mesures spécifiques à notre île pour protéger au mieux la population.

Depuis le 17 mars, le gouvernement a décidé de confiner la population afin de lutter contre la propagation du coronavirus. Sur la

base des statistiques officielles, la situation est contrastée. Ainsi, en France, le nombre de décès atteint au moins 19.000 personnes alors qu'à La Réunion, aucun décès n'est à déplorer pour 418 contaminations. A l'intérieur même de la France, les inégalités en matière de circulation du virus sont à noter. L'Est de la France et l'Île de France où se situent les principaux aéroports connaissent ainsi une vague épidémique plus importante.

La stratégie du gouvernement adoptée hier par l'Assemblée nationale laisse la porte ouverte à des adaptations en fonction de la situation particulière d'un territoire. C'est dans ce cadre que le Premier ministre doit rencontrer

aujourd'hui les préfets et les représentants d'associations d'élus locaux.

Maintien de la quarantaine pour les arrivants ?

Il est donc évident que la situation de La Réunion est donc bien différente de celle des régions situées en France. Se pose alors la question de la marge de manœuvre laissée à notre territoire. Si l'autorisation de déplacement est maintenue pour les distances de plus de 100 kilomètres, elle ne semble pas décourager les projets de voyage. Air France compte ainsi ouvrir à nouveau des lignes intérieures. Sur la base du discours tenu hier par le Premier ministre, rien n'empêche donc de voir à nouveau des personnes venir de France sous divers prétextes. Or, la raison de la présence du coronavirus à La Réunion est connue, elle résulte de l'application trop tardive de la quarantaine obligatoire sous contrôle de la police imposée aux nouveaux arrivants.

Ainsi pendant des semaines, des milliers de personnes en provenance de la France, un des pays au monde les plus atteints par le coronavirus, ont pu venir dans notre île sans être soumis à une quarantaine contraignante et contaminer

la population. Ceci concerne au moins 300 personnes, classés comme cas importés, alors que le nombre total de personnes ayant été touchées par le COVID-19 était hier de 418. Ce retard explique pourquoi le nombre de cas identifiés à La Réunion est plus important qu'à Madagascar, qui a imposé aux voyageurs venus de France des mesures strictes bien plus tôt.

Cellule de large concertation

Mais, ce genre de décision est du ressort de l'État à La Réunion. Si cette quarantaine contraignante n'est pas maintenue, alors c'est prendre le risque d'une flambée de coronavirus à La Réunion.

L'épidémie rappelle l'importance de nouveaux rapports. C'est le sens de la proposition formulée au 24 avril dernier par le PCR au préfet : une cellule de large concertation « constituée d'élus, de personnalités qualifiées, de syndicats, des forces vives et de représentants de l'Etat pour nourrir la réflexion sur la sortie de cette crise sanitaire ».

Si la volonté du gouvernement est d'aller vers la différenciation, avec comme première application concrète le déconfinement en fonction de la situation dans chaque territoire, alors il est essentiel que les forces vives de chaque territoire soient des actrices essentielles de la décision. En effet, à La Réunion, qui mieux que les Réunionnais savent ce qui est bon pour notre pays ?

M.M.

Coronavirus en Afrique de l'Est : au moins 34 millions de personnes souffriront de la faim

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a émis une alerte concernant un pic potentiellement massif d'insécurité alimentaire dans les pays d'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, conséquence directe de la pandémie de coronavirus.

« Le PAM estime que 20 millions de personnes souffrent actuellement d'insécurité alimentaire dans de nombreux pays de la région : Éthiopie, Soudan du Sud, Kenya, Somalie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Djibouti et Érythrée », a déclaré la porte-parole du PAM Elisabeth Byrs.

« Nous avons fait des projections sur la situation là-bas, sur le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, et ce nombre devrait être compris entre 34 à 41 millions au cours des trois prochains mois, en raison de l'impact socio-économique de COVID-19. »

La Guinée Bissau commande massivement le Covid-Organics à Madagascar



La Guinée Bissau va affréter un avion pour transporter une première commande de Covid-Organics, remède contre le coronavirus mis au point à Madagascar. Après la République démocratique du Congo et le Sénégal, c'est le 3e Etat à faire confiance au Covid-Organics pour protéger la population du coronavirus.

Dans un article publié par notre confrère « l'Express », il est question d'une nouvelle commande de Covid-Organics. « Le général Umaro El Mokhtar Sissoco Embaló, Président bissau-guinéen, a annoncé, lors d'un entretien sur visioconférence avec le Président Andry Rajoelina, qu'il allait envoyer un avion à Antananarivo pour « charger les premières cargaisons » de ce produit fabriqué par le laboratoire malgache. La Guinée Bissau est le troisième pays africain qui a manifesté son intérêt pour le remède découvert par Madagascar. », écrit notre confrère.

« Nous les Africains, devons croire à l'Afrique », indique le général Umaro El Mokhtar Sissoco Embaló. Les richesses naturelles que Madagascar a en abondance deviennent une arme pour vaincre le Covid-19. « Là, il n'est plus question de la puissance économique ou d'une puissance militaire. Dieu nous a donné les plantes médicinales pour sauver le monde », a conclu le Président Andry Rajoelina lors de cet entretien avec le Président de la Guinée Bissau ».

Aubaine pour les cours particuliers et l'accroissement des inégalités

Le Premier ministre a annoncé hier l'ouverture des écoles élémentaires sans port obligatoire du masque pour les élèves. Difficile de croire que les mesures de distanciation sociale seront respectées à 100 pour 100 dans les écoles, ce qui fait donc courir le risque de transformer des élèves en porteurs du COVID-19. Dans le même temps, la levée des restrictions de circulation pourra permettre aux plus riches de payer à leurs enfants des cours particuliers à domicile, tandis que les parents moins nantis devront choisir entre prendre le risque d'une contamination ou continuer l'enseignement à distance en sachant que les enseignants seront beaucoup moins disponibles pour cette mission.

En décidant d'ouvrir les écoles élémentaires sans obliger au port du masque, le gouvernement brise la continuité pédagogique pour tous par l'intermédiaire du télé-enseignement qui est jusqu'alors la seule possibilité. En effet, suivant les avis des scientifiques, le gouvernement estime que chez les jeunes enfants, le port du masque comporte plus d'inconvénients que d'avantages. Il refuse donc d'imposer le port du masque dans les écoles élémentaires.

Avec un si jeune public, il est difficile de croire que les mesures de distanciation sociale seront respectées de la première à la dernière heure de classe de la

journée. C'est donc la porte ouverte à une circulation du COVID-19 dans les écoles, avec le risque qu'un enfant puisse transmettre le coronavirus à sa famille à son retour de l'école.

Cette reprise des classes n'est pas obligatoire. Il sera possible pour les parents qui le souhaite de maintenir leurs enfants dans le télé-enseignement. Or, il est évident qu'à partir du moment où les enseignants devront assurer leurs cours à l'école, ils ne seront plus disponibles pour assurer la formation des élèves qui resteront chez eux. Faute d'annonce d'un recrutement massif de professeurs des écoles pour assumer cette mission, la qualité de ce service public sera donc forcément dégradé.

Autrement dit, pour de nombreuses familles, le choix sera entre prendre le risque d'une contamination ou continuer l'enseignement à distance en sachant que les enseignants seront beaucoup moins disponibles pour cette mission.

Pour les plus riches, ce choix ne se pose pas. En effet, ils ont les moyens de payer des cours particuliers à domicile pour leurs enfants. La levée du confinement est une aubaine dans ce domaine, car rien n'interdira les déplacements pour donner des cours particuliers.

Dans ces conditions, les inégalités vont s'accroître entre les enfants dont les parents ont les moyens de leur payer un professeur à do-

micile et les autres.

Ce choix ne doit rien au hasard. Ces dernières années, le gouvernement ne cesse de prendre des mesures visant à rendre toujours plus difficile l'accès de tous à l'enseignement supérieur. Cela se traduit par exemple par un montant des bourses tellement insuffisant qu'il pousse des étudiantes à se prostituer au travers du phénomène « sugar dady », où des hommes d'un certain âge paient les études d'une jeune femme en échange de relations sexuelles. Ce sont aussi les moyens insuffisants accordés aux Universités afin de pousser à la sélection à l'entrée. Les plus riches n'ont pas à se soucier de ce délabrement progressif de l'enseignement supérieur public, ils peuvent se payer des écoles privées qui disposent de tous les moyens nécessaires pour assurer la réussite scolaire de leurs enfants.

C'est ainsi que le gouvernement compte figer la société, afin que les plus riches puissent vivre sans la crainte que des jeunes issus de milieux populaires puissent être des concurrents de leurs enfants sur les postes d'encadrement mieux payés et moins précaires que les postes d'exécution. Ce n'est pas étonnant, c'est tout simplement une classe sociale qui veut maintenir sa position dominante de manière héréditaire.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakont dsi galé : Bondyé avèk lo dyab i partaz lé zam-morso niméro 1

Néna in zistoir i fé lo vativien dann mon tête. Néna dé zour li rovien san sèss é néna dé zour li disparète san lèss lo pli pti trass. Si tèlman kan mi ésèye rapèl ali, mon dis dir - d' koko si zot i vé - i réponn pi. I diré li la anfans sa dann fon laba dann mon mémoir é li vé pi fé aparète sa a la sirfas. Konm zordi li lé la, mi profite pou mark ali dsi in bout papyé konmsa mi pans li v'arète fé soufèr amoin afors rodé, rodé, épi rorodé, san trouvé souvan défoi...

Kriké ! Kraké ! Kriké Méyé ! Kraké Madam !

Zot i koné, dann tan lontan gouyavyé téi pous partou dan léo, é lété a la dispozisyon toulmoun. Ziska k'in zour néna d'moun la antour zot propriyéte kisoï avè fil de fèr, kisoï avèk bann klotir an boi é mèm kan gouyavyé lété mir, é lété bèl, demoun tranjé té i gingn pi alé kassé. Mi anparl azot sa dann léo pars lé ba, sa la pa vréman péi gouyavyé sof koté volkan laba. Sé sa k'i shagrine amoin in pé avèk lo moun : zot i pans la natir lé azot é pli pir zot i kroi zot i pé priv demoun la natir é antansyon si ou i di in n'afèr-si la moiyn i fout aou in batlavé.

Donk fitintan, dann in kartyé mi nonm ar pa lo nom, in propriyéte mi sava pa di son nom non pli, la désidé antour in karo la tèr sé mèm pa si lété ali, mé antouléka, li la antouré é in zour dé marmaye fourné kan zot la parti rode gouyavyé dann moi d'avril par – la, zot la trouv figir do boi. Oté kan ou i marsh in bonpé, pou alé rode in n'afèr dann in l'androi éloigné kaziman i ln trou ki d'dyab kan ou i ariv landroi ou i oi sa lé inaksésib ébin mi pé dir azot sa la pa ditou in bon nouvèl pou ou é donk lété pa in bon nouvèl pou lé dé kamarad.

Donk lo dé marmaye avèk zot gran panyé l'ariv dovan in klotir. Inposib pasé ! L'èr-la lo dé fourné i desid trouv in manyèr pou rantré. Par shans zot l'avé in tonaye avèk zot-téi ansèrv dabitid pou rosèr lo fil do fèr lo panyé. So kou isi la ansèrv pou koup lo griyaz. Té i tonm bien, lo shien téi dor, é lo propriyéte lété pa la non pli. Griyaz koupé, ala zot lé dann karo apré ramassé tout vitèss. Bèl-bèl gouyavyé bien mir, bien goûté, rouz karéman noir. In rafal zot la ranpli panyé é apré shakinn la manz in vant.

Mon zistoir la pankor fini-la fin sar pou samdi dann nout zoinal Témoignages.

Justin